

Envoyé en préfecture le 09/01/2025

Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le

ID : 029-200067197-20250107-2025019-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE  COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>  Réunion ordinaire du 07 janvier 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 6 pouvoirs	26 décembre 2024	30 décembre 2024

N° délibération	Objet
2025-019	Demandes de subventions pour l'acquisition d'un véhicule pour le service Information Jeunesse

Le 07 janvier 2025 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

**Étaient présents :**

**BERRIEN :** Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

**BRASPARTS :** Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND

**BRENNILIS :** Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

**HUELGOAT :** Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Claude MOREL, Marie-Brigitte BRETHERS

**LA FEUILLEE :** Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

**LOPEREC :** Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

**LOQUEFFRET :** Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

**PLOUYE :** Arnaud COZIEN, Grégory LE GUILLOU

**SAINT-RIVOAL :** Mickaël TOULLEC

**SCRIGNAC :** Georges MORVAN, André PAUL

**Pouvoirs :** Barbara PERRON à Brigitte COURBEZ, Eric PRIGENT à Hubert LE LANN, Philippe ROBERT-DANTEC à Anne ROLLAND, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Jean LE GAC à André PAUL

**Secrétaire de séance :** Jean-Yves CRENN

Rapporteur : Anne ROLLAND

Le service information jeunesse a été labellisé en janvier 2024.

Le service est assuré par une animatrice jeunesse qui a besoin pour ses déplacements d'un véhicule. L'acquisition de ce véhicule peut être subventionné par la CAF 29 et la MSA d'Armorique, chacun dans le cadre de leur dispositif.

Il est proposé de faire une demande à hauteur de 40% à chacun des deux organismes : CAF Finistère et MSA d'Armorique.

Envoyé en préfecture le 09/01/2025

Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le

ID : 029-200067197-20250107-2025019-DE

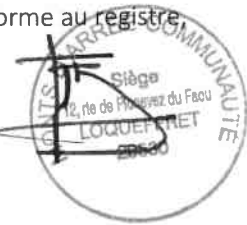
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- décide de solliciter la CAF du Finistère et la MSA d'Armorique chacun à hauteur de 40 % pour l'acquisition d'un véhicule pour le service Information Jeunesse
- autorise le président à réaliser toutes les démarches nécessaires à cet effet

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Président,

Le secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 09 janvier 2025